



faculté
de droit

master

DROIT PRIVÉ GÉNÉRAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Formation initiale / continue / en alternance - VAE

Présentation

Le master Droit privé offre aux étudiants une formation classique, tournée vers l'acquisition d'une culture juridique générale et d'une bonne méthodologie. Elles sont, l'une et l'autre, indispensables pour un juriste en droit civil et susceptibles de donner une base solide à toute spécialité de droit privé. Le master permet à l'étudiant d'adapter la formation à son projet professionnel, par le choix : du parcours, du sujet de mémoire et du stage, que chacun peut effectuer son domaine de prédilection.

Objectifs et organisation

Objectifs

Le master Droit privé vise à approfondir l'étude de matières de droit civil et de droit pénal, tout en mettant l'accent sur la méthodologie.

Organisation

Un séminaire de "lecture des sources", sur les deux années, est spécialement dédié à l'étude des textes et des décisions de justice (incluant la technique de cassation), dans différentes matières. L'articulation des normes sera aussi étudiée, sous l'angle de leur incidence pratique pour les juristes (contrôle de proportionnalité, QPC, etc.).

Ce travail vise aussi à insister sur la précision des termes employés et des notions, ainsi que sur la rigueur du raisonnement juridique, de façon à acquérir la méthodologie des exercices juridiques, un bon niveau de rédaction et d'expression orale et à préparer l'étudiant à la vie professionnelle.

Master 1

Les cours magistraux, dont certains sont assortis de travaux dirigés, permettent de découvrir des matières de droit civil essentielles à l'acquisition d'une culture juridique générale en droit privé et d'orienter d'éventuels choix de spécialité (Droit des obligations, Droit de la famille, Droit de la propriété intellectuelle, Droit international privé, Droit des assurances, etc.).

Master 2

Outre les travaux personnels demandés en séminaires, les étudiants doivent :

- rédiger un mémoire, qui peut porter sur un sujet théorique ou pratique ;
- effectuer un stage, le plus souvent en cabinet d'avocats (à la cour ou aux conseils), en juridiction, dans une étude d'huissier ou en entreprise – le master disposant d'une offre de stages.

Le stage, d'une durée de deux mois au moins, peut être effectué :

- en continu, aux mois de janvier et février ou/et aux mois de juin et juillet ;
- en fractionné, les jeudis et vendredis, pendant plusieurs mois ou sur toute l'année.

À cet effet, les cours sont concentrés du lundi au mercredi et le second semestre démarre au début du mois de mars. Les jours ou les périodes sans cours permettent aussi de donner du temps pour les travaux personnels.

Atouts de la formation

Par sa généralité, le master Droit privé prépare naturellement à l'examen d'accès à la profession d'avocats, ainsi qu'à certains concours (magistrature, greffier) ou formations (par exemple d'huissier).

La formation offre des débouchés dans les carrières judiciaires/auxiliaires de justice ou même de juristes d'entreprise.

Elle est conçue comme une formation généraliste et classique, permettant à l'étudiant d'acquérir une bonne capacité d'adaptation, et peut être suivie, le cas échéant, d'un autre master de spécialisation. Elle favorise une bonne adaptabilité, en fournissant un socle de connaissances et de compétences essentielles à un juriste de Droit privé.

Pour cette même raison, le master Droit privé s'adresse aussi à des étudiants qui n'auraient pas d'idée précise de ce qu'ils souhaitent faire ou qui hésiteraient encore dans le choix de leur profession ou/et de leur spécialité.

Afin de faciliter leur insertion professionnelle, les étudiants sont encadrés et conseillés dans la recherche de stages, rédaction de lettres et curriculum vitae, ainsi que dans l'adaptation à l'environnement des métiers du droit.

Enfin, le master Droit privé organise des conférences sur les modes amiables de règlement des différends, animées par un avocat, qui est aussi le "parrain" de la promotion. Ces conférences s'ancrent dans la procédure civile, les rôles de l'avocat, des parties et du juge et, globalement, sur le fonctionnement de la justice. Elles mettent l'accent sur les techniques de négociation (négociation raisonnée, écoute active, etc.) et sur le régime des accords auxquels elle permet parfois d'aboutir.



Équipe pédagogique

Olivier Cahn, professeur des universités en droit privé et sciences criminelles

Charley Hannoun, professeur des universités en droit privé

Jean-Philippe Mariani, avocat au Barreau des Hauts-de-Seine

Florence Millet, maître de conférences, droit privé et sciences criminelles

Caroline Pelletier, professeur des universités en droit privé

Benjamin Remy, professeur des universités en droit privé

Vidal Serfaty, maître de conférences en droit privé

Arnaud Walravens, maître de conférences en droit privé

Intervenants professionnels

Outre les enseignants, certains séminaires et conférences seront animés par des avocats (à la cour et à la Cour de cassation) et par des magistrats.

DÉBOUCHÉS

- Avocats
- Concours (magistrature, greffier)
- Formations (par exemple d'huissier)
- Carrières judiciaires et auxiliaires de justice
- Juristes d'entreprise

Modalités d'inscription

Master 1

Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. Les candidats sont sélectionnés sur dossier et après entretien éventuel avec les responsables du parcours.

Master 2

Être titulaire d'un master 1 en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université.



Contenu de la formation

MASTER 1

SEMESTRE 1

- UE 1 Fondamentale**
Régimes matrimoniaux, Droit des sûretés, Introduction au droit international privé, Droit des assurances
- UE 2 Unité de spécialisation**
Droit pénal de l'Union européenne, Droit européen des contrats et de la consommation, Droit la propriété intellectuelle, Histoire du droit pénal
- UE 3 Unité de langue**
Anglais, allemand ou espagnol
- UE 4 Unité facultative**
Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

SEMESTRE 2

- UE 1 Fondamentale**
Droit des successions, Droit international privé approfondi, Droit des entreprises en difficulté, Voies d'exécution
- UE 2 Unité de spécialisation**
Droit des majeurs protégés, Droit pénal des affaires, Droit de l'environnement, Droit pénal international, Projet encadré : lecture des sources du droit
- UE 3 Unité de langue**
Anglais juridique, allemand ou espagnol
- UE 4 Unité facultative**
Culture juridique au choix : Philosophie du droit ou Histoire du droit international
Stage en droit/ 2nd TD de langue/ Activités sportives, culturelles ou associatives

MASTER 2

SEMESTRE 3

- UE 1 Fondamentale obligatoire**
Droit des obligations, Droit des contrats, Droit de la responsabilité
- UE 2 Spécialisation**
Droit pénal et procédure pénale, Procédure civile, Lecture des sources du droit
- UE 3 Unité de langue**
Anglais, allemand ou espagnol

SEMESTRE 4

- UE 1 Fondamentale obligatoire**
Droit des personnes et de la famille, Droit des biens
- UE 2 Spécialisation**
Droit pénal et procédure pénale, Droit des sûretés, Droit patrimonial de la famille
- UE 3 Unité de langue**
Anglais, allemand ou espagnol
- UE 4 Recherche individuelle**
Mémoire de spécialité
- UE 5 Professionnalisation**
Stage/apprentissage et évaluation
Initiation au processus collaboratif et autres modes alternatifs de règlement des différends



Public

- Titulaire d'une licence en droit.
- Titulaire d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de CY Cergy Paris Université.

Plus d'informations sur la maquette de cours : www.droitucp.fr

Master de droit

Nature du diplôme

BAC +5

Année de sortie

4 semestres

Durée des études

Modalités de candidature

Voir la page de la formation sur www.droitucp.fr

Direction du master

Caroline Pelletier

Florence Millet

master.droit-prive@ml.u-cergy.fr

CY Cergy Paris Université**Faculté de droit**

Site des Chênes

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

www.droitucp.fr

